

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: 014b10

Empierrement calcaire 0/14 D

2. Usage prévu du produit

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1		0/14 G _{A85} GT _{c20}	
Teneur en fines	EN 933-1		f ₁₂	
Nocivité des fines	EN 933-9		MB _{r10}	
Matières Humiques	EN 1744, art. 15		Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6		2,68 Kg/dm ³	
Abs. Eau	EN 1097-6		WA ₂₄ 0.4	
Micro-Deval	EN 1097-1		MDE ₂₀	
Los Angeles	EN 1097-2		LA ₂₅	
Subst. dangereuses	BRL 9324		Conforme	

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type:020b10

Empierrement calcaire 0/20 D

2. Usage prévu du produit

Granulats pour béton (EN 12620) : pour tous bétons, y compris les bétons conformes à l'EN 206-1 et les bétons utilisés dans la fabrication des routes et chaussées ainsi que les granulats entrant dans la composition des produits préfabriqués en béton.

Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 12620 : Granulats pour béton

EN 13043 : Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1	0/20 G _A 85	0/2 G _A 85 G _T A20	0/2 G _A 85 G _T C20
Teneur en fines	EN 933-1	f ₁₁	f ₁₂	f ₁₆
Nocivité des fines	EN 933-9	MB _r 10	MB _r 10	MB _r 10
Matières Humiques	EN 1744, art. 15	Plus Clair	Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³
Abs. Eau	EN 1097-6	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4
Micro-Deval	EN 1097-1	MDE ₂₀	MDE ₂₀	MDE ₂₀
Los Angeles	EN 1097-2	LA ₂₅	LA ₂₅	LA ₂₅
PSV	EN 1097-8	PSV ₄₀		PSV ₄₀
Subst. dangereuses	BRL 9324	Conforme	Conforme	Conforme

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: : 032A10

Empierrement calcaire 0/32 C

2. Usage prévu du produit

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1		0/32 G _A 85 GT _c 20	
Teneur en fines	EN 933-1		f ₉	
Nocivité des fines	EN 933-9		MB _r 10	
Matières Humiques	EN 1744, art. 15		Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6		2,68 Kg/dm ³	
Abs. Eau	EN 1097-6		WA ₂₄ 0.4	
Micro-Deval	EN 1097-1		MDE ₂₀	
Los Angeles	EN 1097-2		LA ₂₅	
Subst. dangereuses	BRL 9324		Conforme	

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: 032k10

Empierrement calcaire 0/32 Sport

2. Usage prévu du produit

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1		0/32 GA85 GTc.20	
Teneur en fines	EN 933-1		f ₃	
Nocivité des fines	EN 933-9		MB _r 10	
Matières Humiques	EN 1744, art. 15		Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6		2,68 Kg/dm ³	
Abs. Eau	EN 1097-6		WA ₂₄ 0.4	
Micro-Deval	EN 1097-1		MDE ₂₀	
Los Angeles	EN 1097-2		LA ₂₅	
Subst. dangereuses	BRL 9324		Conforme	

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: : 06A10

Empierrement calcaire 0/6

2. Usage prévu du produit

Granulats pour béton (EN 12620) : pour tous bétons, y compris les bétons conformes à l'EN 206-1 et les bétons utilisés dans la fabrication des routes et chaussées ainsi que les granulats entrant dans la composition des produits préfabriqués en béton.

Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aéroports et d'autres zones de circulation

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 12620 : Granulats pour béton

EN 13043 : Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aéroports et d'autres zones de circulation

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1	0/6 G _A 85	0/6 G _A 85 G _T A20	0/6 G _A 85 G _T C20
Teneur en fines	EN 933-1	f ₁₁	f ₁₀	f ₁₆
Nocivité des fines	EN 933-9	MB _r 10	MB _r 10	MB _r 10
Coef. Aplatissement	EN 933-6	Fl ₃₀	Fl ₃₅	A ₃₀
Matières Humiques	EN 1744, art. 15	Plus Clair	Plus Clair	Plus Clair
Masse Volumique réelle	EN 1097-6	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³
Abs. Eau	EN 1097-6	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4
Micro-Deval	EN 1097-1	MDE ₂₀	MDE ₂₀	MDE ₂₀
Los Angeles	EN 1097-2	LA ₂₅	LA ₂₅	LA ₂₅
PSV	EN 1097-8	PSV ₄₀		PSV ₄₀
Subst. dangereuses	BRL 9324	Conforme	Conforme	Conforme

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: :06c10

Empierrement calcaire 0/6 OPM

2. Usage prévu du produit

Granulats pour béton (EN 12620) : pour tous bétons, y compris les bétons conformes à l'EN 206-1 et les bétons utilisés dans la fabrication des routes et chaussées ainsi que les granulats entrant dans la composition des produits préfabriqués en béton.

Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA

Rue de Cognebeau, 245

B-7060 Soignies

www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA

Route de Neufvilles, 260

B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 12620 : Granulats pour béton

EN 13043 : Granulats pour mélanges hydrocarbonés (EN 13043) et pour enduits superficiels utilisés dans la construction de chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1	0/6 G _A 85	0/6 G _A 85 GT _A 20	0/6 G _A 85 GT _C 20
Teneur en fines	EN 933-1	f ₁₁	f ₁₀	f ₁₆
Nocivité des fines	EN 933-9	MB _f 10	MB _f 10	MB _f 10
Coef. Aplatissement	EN 933-6	Fl ₃₀	Fl ₃₅	A ₃₀
Matières Humiques	EN 1744, art. 15	Plus Clair	Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³	2,68 Kg/dm ³
Abs. Eau	EN 1097-6	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4	WA ₂₄ 0.4
Micro-Deval	EN 1097-1	MDE ₂₀	MDE ₂₀	MDE ₂₀
Los Angeles	EN 1097-2	LA ₂₅	LA ₂₅	LA ₂₅
PSV	EN 1097-8	PSV ₄₀		PSV ₄₀
Subst. dangereuses	BRL 9324	Conforme	Conforme	Conforme

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021

DECLARATION DE PERFORMANCE

CONFORME AU REGLEMENT (EU) Nr. 305/2011 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPEENS

Nr. All in 210401

1. Code d'identification unique du produit type: : 063a10

Empierrement calcaire 0/63 C

2. Usage prévu du produit

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées.

3. Fabricant du produit

Carrières du Hainaut SA
Rue de Cognebeau, 245
B-7060 Soignies
www.carrieresduhainaut.com

4. Siège de production

Carrières du Hainaut SA
Route de Neufvilles, 260
B-7060 Soignies

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit

Système 2+

6. Norme Harmonisée

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction de chaussées

7. Organisme notifié

L'organisme BE-Cert (0965), Avenue Jules Bordet, 11- B 1140 Bruxelles, Belgique, a délivré le 20/06/2005 pour la première fois un certificat de conformité du contrôle de la production en usine CPCPR-GTO 537 de niveau 2+ en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

8. Performances déclarées du produit

	NORME	EN 12620	EN 13242	EN 13043
Granularité	EN 933-1		0/63 G _{A85} GT _{A20}	
Teneur en fines	EN 933-1		f ₉	
Nocivité des fines	EN 933-9		MB _{r10}	
Matières Humiques	EN 1744, art. 15		Plus Clair	
Masse Volumique réelle	EN 1097-6		2,68 Kg/dm ³	
Abs. Eau	EN 1097-6		WA ₂₄ 0.4	
Micro-Deval	EN 1097-1		MDE ₂₀	
Los Angeles	EN 1097-2		LA ₂₅	
PSV	EN 1097-8			
Subst. dangereuses	BRL 9324		Conforme	

9. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

NOM & FONCTION
M. Delogne, Responsable Qualité Granulats

LIEU ET DATE DE DELIVRANCE
Soignies 01/04/2021